

# Le P'tit Lanvaux

Informations municipales et associatives n° 108 Mai Juin 2026



Mesdames Nadège Havet, sénatrice ; Estelle Le Prête, sous-préfète ; Christine Lastennet, maire ; Mélanie Thomin, députée ; Gladys Grelaud, conseillère régionale ; Monsieur Laurent Servonnet, inspecteur académique ; Vincent Videloup, maître d'œuvre et John, élève.



**Horaires de Mairie :**

**Ouverture les lundi, mardi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h - Le mercredi et jeudi de 9h à 12h**  
**Permanence Urbanisme le vendredi de 9h à 12h**

## Sommaire

**Pages 2 et 3 :** Edito - Présentation des élus

**Pages 4 et 5 :** Vie Municipale et Citoyenne - Base Aéronautique Navale-  
Cimetière - Frelons asiatiques

**Pages 6 - 7 :** Vie associative - Journée citoyenne - Sportbreizh

**Pages 8 et 9 :** Actu enfance et jeunesse - Marine Nationale - Vie quotidienne

**Pages 10 et 11 :** Inauguration de l'école - Agenda

**Page 12 :** Infos utiles



## Edito

Chères Lanvéociennes, chers Lanvéociens,

C'est avec une immense fierté et une profonde reconnaissance que je m'adresse à vous aujourd'hui, à la suite de ma réélection à la tête de notre belle commune de Lanvéoc. Le nouveau conseil municipal s'est installé autour d'une équipe renouvelée, composée de quatorze nouveaux conseillers et de cinq élus issus du précédent mandat.

Cette composition incarne à la fois la continuité et le renouveau.

Continuité, parce qu'elle permet de s'appuyer sur l'expérience d'élus déjà engagés et d'assurer un exécutif immédiatement opérationnel. Renouveau, parce qu'elle fait émerger des idées nouvelles et reflète l'engagement d'une nouvelle génération d'élus.

Je tiens à remercier chaleureusement les conseillers du mandat précédent qui, par leur personnalité, leurs propositions et leur travail, ont contribué à enrichir notre vie municipale. Leur engagement au service de l'intérêt général mérite toute notre reconnaissance.

Vous découvrirez une équipe déjà à l'œuvre depuis plusieurs mois : une équipe motivée, enthousiaste, volontaire et bienveillante.

Je souhaite également exprimer ma sincère gratitude aux agents municipaux. La qualité de nos échanges et le travail accompli ensemble ont largement contribué à ma décision de me représenter. Ce sont eux qui mettent en œuvre nos projets au quotidien : si les élus passent, les agents, eux, demeurent.

Réendosser l'écharpe de maire est toujours un moment chargé d'émotion. C'est une responsabilité exigeante, dont le sens premier est de représenter chacune et chacun d'entre vous : une communauté riche de sa diversité, de ses parcours et de ses attentes.

Porter cette écharpe, c'est aussi affirmer mon rôle de garant des valeurs de notre République : l'intérêt général, le respect des règles communes et l'équité. La vie publique est exigeante, en temps comme en énergie, avec ses moments de satisfaction comme ses difficultés. Mais ces contraintes sont largement compensées par la richesse des échanges avec vous, Lanvéociennes et Lanvéociens.

C'est pour moi à la fois un honneur et un bonheur d'être de nouveau votre maire. Être maire est souvent décrit comme le plus beau des mandats, mais aussi le plus exigeant. J'y consacrerai, comme toujours, toute mon énergie, mon engagement et ma détermination, aux côtés de mon équipe et avec vous tous. Ensemble, nous veillerons à préserver l'âme de notre commune, son calme et sa sérénité, pour continuer à bien vivre ensemble.

Mais cette victoire nous oblige. Elle nous engage à poursuivre nos efforts, à faire toujours mieux, à rester à l'écoute de chacune et chacun, et à agir avec proximité, transparence et efficacité.

Nous continuerons à améliorer la qualité de vie à Lanvéoc, à soutenir notre tissu associatif et économique, à préserver notre cadre de vie exceptionnel et à relever avec détermination les défis environnementaux.

Je remercie enfin très chaleureusement toutes celles et tous ceux qui ont contribué à cette réussite : mon équipe, nos partenaires, et bien sûr vous, Lanvéociennes et Lanvéociens, pour votre confiance renouvelée.

Soyez assurés de notre engagement total au service de notre commune.

Avec toute ma considération et mon dévouement,  
Bien à vous.



**Christine LASTENNET**

# Vos élu(e)s



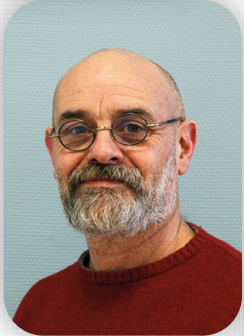
**Richard KLEIN**  
Adjoint aux  
travaux,  
aménagement,  
voirie



**Cécile DABARD** Adjointe Jeunesse,  
affaires sociales, CCAS,  
Intergénérationnel -  
Journée Citoyenne



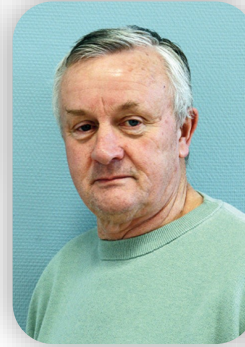
**Stéphane NESZTLER**  
Adjoint aux  
associations et  
délégué aux agents



**Laurent GUILLOIN** Elu communautaire  
et délégué municipal en charge de  
l'école et de la mobilité



**Carine RENSONNET** Elue communautaire et déléguée  
municipale en charge de la vie économique, tourisme,  
communication



**Raymond SAGET** Elu  
délégué à l'urbanisme,  
aux associations et  
événements



**Julien ROZEN** Elu  
délégué aux finances



**Frédéric LAUDE** Elu délégué aux travaux,  
voirie, plan communal de sauvegarde



**Claire ADAM** Référente sécurité routière



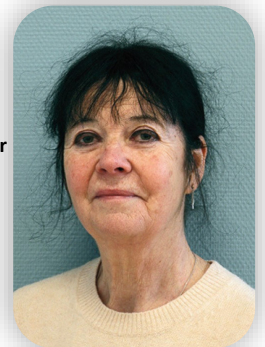
**Emilie LECAS** Vice Présidente  
du CCAS



**Frédéric MONFORT** Référent communication



**Fabien ROHEL**  
Référent travaux  
et Lanvéoc Sports



**Patricia MARCHETEAU** CCAS et  
référente Personnes âgées, semaine  
bleue, bibliothèque, référente Ulamir

**Julia ROUGE-GAY** Référente  
Petit Lanvaux, bibliothèque



**Laurence MARTIN** CCAS et  
Personnes âgées, suppléante référente Ulamir



**Yuna PENNEC** Référente villages, réserve  
communale, agriculture



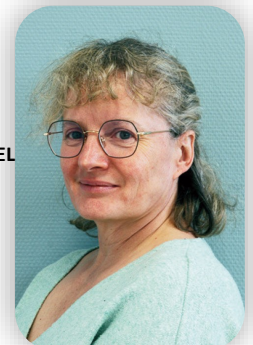
**Marc JOSEPH-TEYSSIER** Conseiller  
défense et référent du port



**Sylvie DESPLAT**  
Référente environnement



**Christophe LEMEL**  
Elu suppléant -  
Communication



**Nadia CAPITAINE** Elue suppléante -  
Groupe Séniors



# Vie municipale et citoyenne

Les procès-verbaux des conseils municipaux sont consultables en intégralité en mairie et sur le site de la commune.



**Les nuisances sonores : un enjeu de qualité de vie pour tous**

Afin de préserver la qualité de vie de chacun, la réglementation encadre strictement les bruits de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage. À ce titre, l'arrêté préfectoral du Finistère de 2012 rappelle que les bruits gênants par leur intensité, leur durée ou leur répétition sont interdits, de jour comme de nuit.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils susceptibles de causer une gêne sonore (tondeuses, perceuses, tronçonneuses, etc.) sont notamment autorisés uniquement à des horaires précis :

- **en semaine : de 8h30 à 19h30,**
- **le samedi : de 9h à 19h,**
- **les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h.**

En dehors de ces plages horaires, chacun est invité à faire preuve de civisme et de respect envers ses voisins. Les activités festives ou musicales doivent également être maîtrisées afin de ne pas troubler la quiétude du voisinage, en particulier en soirée et la nuit.

Ensemble, restons attentifs à notre environnement sonore pour préserver la qualité de vie de notre commune.



## Conseil municipal du 8 avril 2026 (Ordre du jour)

### Finances

1. Budget Principal—Délibération portant approbation du compte financier unique (CFU)
2. Budget annexe port de plaisance—Délibération portant approbation du compte financier unique (CFU)
3. Affectation des résultats de l'exercice 2025 pour le budget principal
4. Affectation des résultats de l'exercice 2025 pour le budget annexe port de plaisance
5. Vote des taux des impôts directs locaux 2026
6. Vote du budget primitif 2026 de la commune
7. Vote du budget annexe port de plaisance 2026
8. Délibération relative à la fongibilité des crédits en M4 pour l'année 2026
9. Vote des subventions aux associations pour l'année 2026

### Administration générale

10. Désignation des représentants et délégués extérieurs
11. Création des commissions municipales et désignation des représentants
12. Fixation du nombre des membres du CCAS et élection des membres élus au Conseil d'Administration
13. Adhésion à la prestation « protection des données » du Centre de gestion du Finistère.

## Conseil municipal du 29 avril 2026 (Ordre du jour)

1. Droit à la formation des élus.
2. Cimetière communal : procédure de régularisation avant reprise des sépultures sans concession relevant du régime du terrain commun.
3. Désignation d'un membre au conseil d'école.

# Base Aéronautique Navale

Vous entendez peut-être des sirènes provenant de la Base d'Aéronautique Navale (BAN) de Lanvéoc-Poulmic, mais de quoi s'agit-il ?

### La sirène pour les missions SAR (Search And Rescue)

Le plus souvent, les sirènes entendues correspondent à des alertes liées aux missions de recherche et sauvetage en mer (SAR). Lorsque cette alerte est déclenchée, la flottille 32F intervient pour porter assistance aux personnes en difficulté dans la zone maritime.

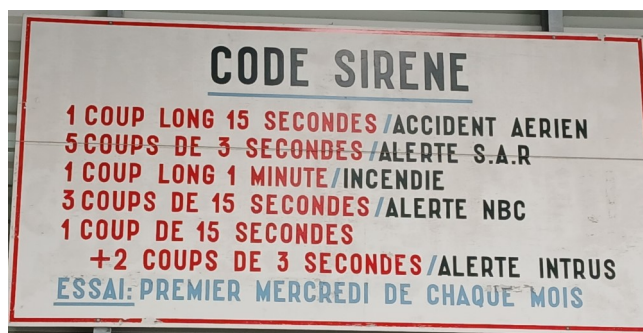


### Les sirènes pour les exercices

Outre les missions réelles, les sirènes peuvent également être utilisées lors d'exercices de préparation à divers incidents. Ces entraînements permettent aux équipes de la base de rester réactives et efficaces en cas d'urgence. Ils sont cruciaux pour maintenir un haut niveau de préparation et de coordination entre les différents membres d'équipage.

### Autres utilisations possibles

Dans certains cas, les sirènes peuvent aussi servir à alerter en cas d'incidents ou de situations d'urgence internes à la base. Ces alertes signalent généralement que des opérations importantes sont en cours, que ce soit pour sauver des vies ou pour s'entraîner à le faire.



# Cimetière

Les habitants de la commune le savent bien, il se peut que certaines familles aient fait inhumer leurs défunts dans une sépulture, sans être titulaires d'une concession dans le cimetière. Ces tombes relèvent donc du régime du Terrain Commun.

Parmi ces sépultures, il apparaît que certaines d'entre elles ont cessé d'être entretenues voire sont dans un état de détérioration avancée.

En tout état de cause, au regard de la législation en vigueur dont l'origine est forte ancienne (décret du 23 Prairial An XII), les inhumations en terrain commun (appelé par le passé, de manière inadaptée, la « fosse commune ») sont faites dans un emplacement du cimetière communal mis gratuitement à disposition de la famille pour une durée qui ne peut excéder, par principe, cinq ans dès lors qu'il n'en a pas été décidé autrement.

La tombe en Terrain commun n'est alors pas destinée à recevoir plusieurs défunts de la même famille et, a fortiori, un caveau de plusieurs places. Une pierre tombale ou tout autre signe indicatif de sépulture peut néanmoins y être installé.

Pour autant, la gratuité de l'occupation du terrain n'emporte aucun droit pour la famille d'en disposer librement ou d'en réclamer la prolongation de son utilisation au-delà de la période réglementaire, à la différence des concessions funéraires, quand bien même plusieurs défunts y ont été inhumés, que ce soit dans un caveau ou en pleine terre.

Aussi, passé le délai réglementaire, la commune est en droit de procéder à la reprise des sépultures établies en Terrain Commun et de libérer les terrains en vue de les affecter à de nouvelles sépultures, évitant ainsi, à court terme, soit d'agrandir le cimetière, soit d'en créer un nouveau avec toutes les incidences financières et environnementales que ces opérations comportent.

C'est pourquoi, seule la concession permet à chacun de bénéficier d'un droit « privatif » d'occupation et de jouissance d'une parcelle de terrain du cimetière afin d'y fonder sa propre sépulture et celle de tout ou partie de sa famille.

La concession est alors attribuée moyennant le paiement d'une redevance dont le montant est fixé par la commune au même titre que la ou les durée(s) proposée(s).

Une fois la contribution honorée, des droits sont alors ouverts et garantis à la famille pendant la durée concédée sous réserve que le concessionnaire puis ses ayants droit assurent en tant que de besoin le renouvellement de la concession en temps opportun et maintiennent la sépulture et les monuments en bon état d'entretien et de solidité.

En conséquence, forte de ce constat et soucieuse de concilier l'intérêt des familles avec les obligations légales, l'équipe municipale a décidé, préalablement à la reprise des sépultures relevant du régime ordinaire, d'accorder un délai aux familles concernées afin de leur permettre de se faire connaître en mairie et de prendre toute disposition qu'elles jugeraient utiles concernant *leurs* défunts.

A ce titre, les familles disposent jusqu'au 16 novembre 2026. En revanche, au terme de ce délai, la commune procédera à la reprise des sépultures, en l'état et les restes seront ré-inhumés avec toute la décence requise dans une sépulture communale convenablement aménagée dite « ossuaire ».

Afin de respecter scrupuleusement la législation en vigueur et faire en sorte que cette démarche se déroule dans les meilleures conditions avec la nécessaire précision juridique, la municipalité a fait appel à un cabinet spécialisé en la matière : le Groupe ELABOR, département « *Cimetières de France* ».

Néanmoins, la participation active de tout un chacun par la communication en mairie de tout renseignement complémentaire au sujet des défunts qui sont inhumés dans ces sépultures et de leur famille est un élément humain fondamental pour mener à bien cette mission. Notre commune pourra alors retrouver, à l'horizon 2026-2027, un cimetière à la fois conforme à la législation, à la hauteur du respect dû aux défunts et de la valeur patrimoniale et historique de ce site, lieu de repos éternel et de recueillement.

# Frelons asiatiques

## Réunion publique le mardi 19 mai à la salle polyvalente

Le frelon asiatique à pattes jaunes est une espèce invasive prédatrice des abeilles, des petits pollinisateurs et de nombreux autres insectes. Chacun a pu y avoir été confronté ou en a entendu parler.

Il nous sera présenté par Denis Jaffré, primé au concours Lépine pour son piège, **le 19 mai en salle polyvalente à 18h00.**

Il sera question de documenter son éthologie (son fonctionnement), sa dangerosité potentielle et surtout la meilleure approche possible afin de lutter efficacement et collectivement en prévention contre sa prolifération.

À l'issue de la présentation vous pourrez poser toutes vos questions.

Denis ne demandant aucun défraiement pour son intervention ni son transport, un "chapeau" sera à votre disposition à la sortie. Merci de venir nombreux.



Frelon Asiatique

# Vie associative

## Arts et Loisirs



Pour sa 21<sup>ème</sup> édition le lundi 6 avril, la chasse à l'œuf organisée par l'association Arts et Loisirs a eu lieu sur la plage verte dans un magnifique décor en bord de mer et sous un beau soleil.

Dans la matinée les bénévoles avaient cachés 600 œufs de poule. Un petit moment de crainte a eu lieu lorsqu'on a vu des choucas commencer la récolte avant l'arrivée des enfants !

A 15h, 87 enfants ont participé, répartis en trois groupes, petits, moyens et grands (jusqu'à 12 ans).

Au retour de la chasse des sachets de chocolats leur étaient distribués ainsi qu'un goûter. Un super atelier « créatif » avec du coloriage, de la peinture, des stickers sur le thème de Pâques leur était proposé et il a eu un beau succès. Les parents n'étaient pas oubliés avec café, thé et gâteaux cuisinés par Diane.

Dans le même temps le premier concours de chapeaux de Pâques a vu 10 participants, une belle surprise ! Le vote du public a élu Richard Klein suivi par Diane Griffio et Nadine Leale ex-aequo.

Voici les noms des gagnants de l'œuf d'or et de l'œuf d'argent de chaque catégorie lors de la chasse, qui ont reçu un sac rempli de surprises (chocolats et petits cadeaux sur le thème de Pâques)

Grands	Œuf d'Or : Eden ANTELME	Œuf d'Argent : Gabriel MOUTON-DUBAIL
Moyens	Œuf d'Or : Lucas RICHARD	Œuf d'Argent : Soundiata CAMARA
Petits	Œuf d'Or : Léna PERENNEC	Œuf d'Argent : Clara MARET

## Lanvéoc d'Hier et d'Aujourd'hui

Le Fest deiz de Printemps fut une réussite ! Le groupe Kan ar Guermeur de Camaret-sur-Mer a fait danser près de 100 personnes dans la jolie salle polyvalente.

Le répertoire très varié des danses bretonnes traditionnelles et leurs compositions originales ont ravi tous les danseurs dont certains étaient du Cercle Korollerien Kraon et du Club du Kador de Crozon. Nous avons eu la joie de voir également danser notre Maire, Christine Lastennet et de recevoir la visite de Richard Klein. Nous avons pu les féliciter pour la rénovation de cette salle.

Tous et toutes ont été unanimes, à quand le prochain fest-deiz (il y a plein de fest-noz en Presqu'île, mais peu de fest-deiz et cet après-midi était bien agréable).

Souvenirs : Cette salle dont l'acoustique a été appréciée, a reçu dans les années 1967/1968 Glemor et Alan Stivell avec le Foyer des jeunes de cette époque.

### Les Festivités

Cette année, faute de bénévoles, nous ne participerons pas à la Journée du Patrimoine prévue fin juin. Le Vide-Grenier de rentrée du dimanche 30 août 2026 aura bien lieu, les inscriptions sont ouvertes.

### Les ateliers

La généalogie du samedi matin avec Jean Louis Kermorgant et la broderie du mercredi après-midi avec Isabelle Queré vont continuer à fonctionner chaque semaine dans la salle du bas de la Maison des Associations.

Des chantiers d'entretien des lavoirs animés par Paul Carrière vont être organisés (en général le samedi matin) avant la Journée Citoyenne de fin mai.

Avec la météo clémente, la végétation s'en donne à cœur joie, surtout l'ail triquètre. Nous devons retirer les oignons et les racines avec une bêche puisque c'est une plante invasive. Alors si vous avez quelques heures pour nous aider nous vous en remercions par avance.



### Renseignements :

07 89 09 62 42

[lanveodhieretaujourdhui@gmail.com](mailto:lanveodhieretaujourdhui@gmail.com)

## L'Amicale Laïque des Parents d'Elèves

L'ALPE vous remercie d'avoir répondu présent lors des derniers événements (Kig Ha Farz et Carnaval) ainsi que tout au long de l'année. Votre soutien est tellement important pour l'association.

Nous comptons une dernière fois sur vous le samedi 27 juin pour la fête des enfants que ce soit en tant que bénévoles pour les préparatifs ou bien le jour J. L'occasion de fêter tous ensemble cette fin d'année scolaire.



## Le Comité de Jumelage

Le Comité de Jumelage organise un voyage en Angleterre durant le week-end de la Pentecôte. Une dizaine d'adhérents séjourneront à Modbury du vendredi 22 au lundi 25 mai. Ils seront accueillis dans les familles qu'ils ont reçues en juin dernier. Ces rencontres, toujours très sympathiques, donnent l'occasion de retrouver les amis anglais et de visiter cette belle région du Devon.

Le 19 juillet le comité organise son vide-grenier annuel à l'espace nautique. Vous pouvez vous inscrire dès à présent auprès de Madame Nadine Leale 63 rue du Fret 29160 Lanveoc. Tél: 07 69 02 73 63.

Des fiches d'inscription sont aussi disponibles à la Mairie.

## Journée citoyenne

Nous sommes heureux de préparer la 11<sup>ème</sup> édition de notre Journée Citoyenne qui se tiendra le **samedi 30 mai**, à partir de 8h00 à l'espace nautique. Cette année encore, de nombreux chantiers sont proposés pour des rencontres amicales et intergénérationnelles !

Nous vous y attendons nombreux.

**Fiche d'inscription disponible en mairie, sur le site internet ou encore à notre stand « journée citoyenne » chaque vendredi durant le marché !**



## **La 13<sup>ème</sup> édition de la Sportbreizh Elites se déroulera le Samedi 20 Juin prochain.**

Lanvéoc accueillera le grand départ de l'épreuve cycliste nationale, et l'arrivée sera jugée en haut du Mont Saint-Michel de Brasparts, comme tous les ans, après un parcours de 160 kilomètres traversant les montagnes noires et les monts d'Arrée.

Nombreux sont les vainqueurs de cette épreuve amateur qui sont ensuite passés dans les rangs professionnels : Yoann Paillot, Flavien Dassonville, Florine Dauphin ou bien encore Valentin Madouas, le brestois médaillé d'argent des

derniers Jeux Olympiques.

Le 20 juin prochain, les meilleurs coureurs amateurs du grand ouest se donneront donc rendez-vous à Lanvéoc dès la fin de matinée, pour une présentation des équipes près de la mairie, avant le départ qui sera donné à 13h. Le parcours empruntera les rues de l'école, puis la D55 pour revenir au rond-point en direction de Tal-Ar-Groas pour un départ réel qui sera donné à la sortie de Lanvéoc près de la piste aéroportuaire. A cette occasion, le stationnement sera régulé sur le parcours et les animaux devront être tenus en laisse.



# Actu Enfance Jeunesse



## Lanvo Jeunes

La soirée annuelle de Lanvaux Jeunes a connu un franc succès, réunissant toutes les générations. Petits et grands se sont amusés sur la piste de danse. Merci aux jeunes qui ont pris cette soirée en main, en particulier Chloé, Marion, Tiphenn, Evan et tous les petits nouveaux.

Le public a élu Tiphenn et Timéo pour représenter la commune durant une année. Félicitations Miss et Mister Lanvéoc.

## Voile

Les élèves de la classe de CE1/CE2/CM1 ont commencé leur cycle Voile Scolaire. Le but de cette première séance sur l'eau était de découvrir l'équilibre dans l'optimiste. Le soleil était présent et un petit vent nous a permis de mettre les voiles papillon.



## Savoir Rouler à Vélo

Comme l'année passée, l'école organise des séances de vélo. Deux classes y participent, les CM1/CM2 et les CE1/CE2/CM1. Certains élèves, pas encore très à l'aise, finissent par prendre du plaisir à rouler. Nous tâcherons d'organiser une sortie ensemble sur la voie verte pour clôturer cet apprentissage.



## Repas intergénérationnel

Le mardi 28 avril dernier, le repas intergénérationnel s'est déroulé dans la bonne humeur habituelle.

Un beau moment de partage autour de délicieuses lasagnes préparées par Valérie.



Prochain rendez-vous le mardi 26 mai.

# Marine Nationale

Lanvéoc et la Marine nationale, c'est une histoire commune faite de femmes et d'hommes, de parcours, d'engagements, de souvenirs. Une histoire qui dure depuis plus de cent ans, et qui continue de s'écrire, jour après jour.

Dans le cadre des 400 ans de la marine la commune de Lanvéoc a accueilli avec fierté, l'exposition qui retrace, avec beaucoup de sensibilité et de richesse, l'histoire de la Marine à Lanvéoc. Pour les retardataires elle sera visible au mois de juin prochain, dans le hall du Centre Leclerc à Crozon.



Le 24 avril, la population a eu l'honneur d'assister, sous la halle, à la cérémonie de remise d'insignes à 7 nouveaux pilotes.

# Vie Quotidienne

## Bilan de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) de la Communauté de communes

L'OPAH permet d'accompagner gratuitement les propriétaires éligibles dans la rénovation ou l'adaptation de leur logement grâce à un appui administratif, des conseils techniques et des aides financières versées par l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), le Conseil Départemental et la Communauté de Communes. Mis en place entre février 2023 et février 2026, un bilan du dispositif a été présenté aux élus du territoire. Pour la commune de Lanvéoc, 39 propriétaires occupants ont pris contact avec le guichet de l'OPAH pendant ces 3 années. Cela a abouti au dépôt de 11 dossiers de rénovation énergétique globale, 1 dossier de rénovation énergétique partielle, 2 dossiers de mise aux normes de l'assainissement et 1 dossier de « sortie de vacance » pour un montant total de travaux de 200 912 € et un montant d'aide cumulée de 156 831 €.



### Les décoreuses

Nous avons amèrement constaté au printemps une recrudescence de vandalisme gratuit sur certaines scènes mises en place, sans parler des vols...

ECOEUUREMENT et INCOMPREHENSION

L'équipe, bénévole, a pour seul but d'égayer les ronds-points et bords de route.

C'est un investissement en temps pour nous et financièrement pour la commune, donc vous tous !!!

MERCI DE RESPECTER NOTRE TRAVAIL



### Dégradations au City

Dans le même temps, des dégradations inacceptables ont été commises au City Parc. Ces actes, le fait d'une minorité, pénalisent l'ensemble des habitants et dégradent un équipement apprécié de tous.

S'en prendre également aux décorations de rues est totalement inadmissible. Ces agissements témoignent d'un profond manque de respect envers le travail et l'engagement de celles et ceux qui œuvrent pour embellir notre commune. Nous réaffirmons avec force notre soutien, notre admiration et nos remerciements à l'équipe de bénévoles qui s'investit avec créativité et dévouement.

# Inauguration de l'école

Après des travaux de rénovation énergétique, la municipalité a réceptionné notre bâtiment scolaire le 10 avril 2026.

L'école Yves Offret a été inaugurée le 1<sup>er</sup> octobre 1956 en présence de nombreuses personnalités, dont Monsieur Tanguy Prigent, alors ministre des Anciens combattants. Depuis, des travaux d'entretien ont été réalisés au fil du temps. Certaines installations, notamment les canalisations de chauffage, dataient encore de l'origine du bâtiment.

Dans un contexte de transition énergétique et dans le respect du décret tertiaire, qui impose une réduction progressive des consommations énergétiques à l'horizon 2030, 2040 et 2050 pour les bâtiments publics de plus de 1 000 m<sup>2</sup>, l'équipe municipale s'est mobilisée pour porter un projet ambitieux dès janvier 2021. Initialement orienté vers une isolation thermique par l'extérieur, le projet a évolué vers une isolation par l'intérieur. Ce choix nous a permis d'aller bien au-delà d'une simple amélioration énergétique, en rénovant en profondeur l'ensemble des espaces.

La recherche de financements, longue et exigeante, a été déterminante pour la concrétisation de cette opération. Avec un budget global de plus de 2 millions€ hors taxes, le reste à charge pour la commune s'élève à environ 1 million d'euros. Merci à nos subventionneurs :

Services de l'ETAT : DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) 230 000€ + DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) 108 975€ + FONDS VERT 380 000€, Région Bretagne 193 875€ + 44 274€/PLAN BOIS + CEE (Certificats d'Économies d'Énergie) 17 793€, Département : 100 000€.

Les travaux réalisés sont nombreux et structurants : désamiantage complet, remplacement de la chaudière fioul par une chaudière bois à granulés, installation de nouveaux radiateurs équipés de robinets thermostatiques renouvellement des menuiseries extérieures, isolation des parois, mise en place d'une ventilation adaptée double flux dans la salle de restauration et dans la salle polyvalente, mise aux normes actuelles de sécurité, amélioration du confort thermique et acoustique, rénovation des sols après retrait total de l'amiante, et des murs, et ravalement du bâtiment.

Madame Le maire a particulièrement remercié Richard Klein pour son investissement constant, Laurent Guillon pour son travail souvent discret mais essentiel, Sylvain Hascoët pour son expertise technique et Daniel Phelep pour le suivi des travaux. Elle a terminé son allocution par ces mots :

Parce que l'école publique, c'est la vie.  
Parce que l'école publique, c'est la commune.  
Parce que l'école publique, c'est l'avenir.



*Les enseignants et les enfants avaient imaginé et créé une chanson « A Lanvéoc, tout peut arriver ». Les paroles sont disponibles sur le site internet de la commune - rubrique actualités.*

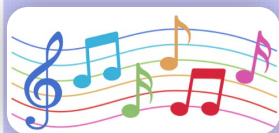
*Un moment empreint d'émotion et de fierté !*

*Le 19 septembre, dans le cadre des journées du Patrimoine, la population sera invitée à la visite des locaux*





# A vos Agendas



**Fête de la musique le 19 juin**

**Inscrivez vous au  
06.62.88.29.71  
ou  
06.88.61.41.25**



Pour tous renseignements :  
02 98 27 57 90 aux heures d'ouverture de la bibliothèque ou  
[biblio-  
theque@lanveoc.com](mailto:biblio-theque@lanveoc.com)

<b>MAI</b>	
Vendredi 8	Cérémonie de la Victoire du 8 mai 1945. Accueil des participants à 10h45 Place de la Mairie. 11h cérémonie au monument aux morts, dépôt de gerbes - 11h30 Pot de l'amitié à la Maison des Associations. - Chant de la Marseillaise par les enfants de l'école.
Du mercredi 13 au samedi 16	25 <sup>ème</sup> édition du Grand Prix de l'Ecole Navale. Chaque année, cet événement rassemble plus de 200 voiliers répartis dans une dizaine de séries différentes. La compétition se déroule sur 6 sites autour de la Presqu'île de Crozon et en rade de Brest.
Vendredi 15	Soirée des équipages à l'Espace Nautique à partir de 19h30. Au menu : jambon à l'os (au feu de bois), ratatouille, frites et glace. Adulte 10€ enfant 6 €. <b>Ouvert à tous.</b>
Samedi 16	Journée portes ouvertes à l'école navale: Prêt(e) à embarquer ? L'École navale vous ouvre ses portes le samedi 16 mai 2026 pour une journée unique au cœur de la formation des officiers de la Marine de 10h à 18h. Plongez dans un environnement d'exception, découvrez nos formations, nos outils et vivez des mises en situation immersives. <b>L'accès se fera uniquement sur inscription depuis le site internet de l'école navale.</b> <a href="https://www.ecole-navale.fr/entreprise/nos-rendez-vous/journee-portes-ouvertes/">https://www.ecole-navale.fr/entreprise/nos-rendez-vous/journee-portes-ouvertes/</a> Chaque visiteur devra être muni d'une carte d'identité ou d'un passeport en cours de validité.
Mardi 19	Réunion publique sur les frelons asiatiques organisée par Denis Jaffré, primé au Concours Lépine pour son piège à 18h à la salle polyvalente.
Du vendredi 22 au lundi 25 mai	Voyage du comité du jumelage dans la belle région du Devon chez leurs correspondants.
Mardi 26	Don du Sang - De 9h à 13h - Espace nautique - Prenez rendez-vous sur <a href="http://dondesang.efs.sante.fr">dondesang.efs.sante.fr</a> Une pièce d'identité est obligatoire.
Mardi 26	Repas intergénérationnel à la cantine à partir de 12h. Inscriptions en mairie.
Samedi 30	Journée Citoyenne - Rendez-vous à 8h à l'espace nautique. Inscription en mairie.
<b>JUIN</b>	
Du 2 au 7	25 sapeurs - pompiers de Concarneau vont se relayer jours et nuits pour effectuer le tour du Finistère en courant sur un total de 1 100 km dont 910 km sur le GR34. Ce défi solidaire sera au profit de l'association « Zoé ti moon », une association qui œuvre pour accompagner les enfants et leurs familles face à la maladie.
Samedi 20	Course cycliste Sportbreizh Elites - Trophée Ici Breizh Izel
Dimanche 21	Vide Grenier des Halles organisé par le Collectif des Associations de 9h à 18h. Restauration et buvette. Exposants, chineurs, familles, collectionneurs... on vous attend nombreux pour une journée conviviale au cœur du bourg. Les inscriptions sont ouvertes ! Table 2,20 m sous les halles : 8 € (places limitées) Plateau extérieur 4,50 m : 15 € (voiture possible) Emplacement libre : 3 €/m (voiture possible) Chaises disponibles sur demande. Pour toute question : <a href="mailto:collectifassolanveoc@gmail.com">collectifassolanveoc@gmail.com</a> 02 98 27 51 45 (semaine, 17h-19h)
Samedi 27	L'ALPE organise la fête des enfants pour terminer l'année scolaire en beauté.
Mardi 30	Repas intergénérationnel à la cantine à partir de 12h. Inscriptions en mairie.

La bibliothèque est accessible et gratuite pour tous, cette gratuité a été votée au conseil municipal en janvier 2023. Toutefois, pour emprunter des documents une inscription est nécessaire. Vous pouvez emprunter 6 documents pour une durée d'un mois. L'inscription à la bibliothèque vous permet l'accès aux ressources numériques offert par la bibliothèque départementale du Finistère. Vous pouvez consulter les nouveautés de la bibliothèque en scannant ce QR code.



Scanne-moi !

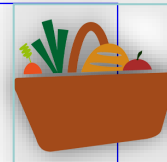
# Infos utiles

## Horaires de la bibliothèque



Mardi de 16h30 à 18h30  
Mercredi de 16h15 à 18h15  
Vendredi de 16h30 à 18h30  
Samedi de 10h à 12h

**Les mardis** AMAP - Café Les Voyageurs - à partir de 18h - 06.18.71.45.45,  
**Les mercredis et dimanches** Friterie Belge Serken - 11h45 à 21h - 06.30.63.97.77  
**Le mercredi** Poissonnerie avec Marie et Stéphane - 9h à 12h - sous la Halle  
**Les vendredis** Marché sous la halle de 16h à 19h - Place de la Mairie: les pizzas La Comedia, Isaan Thai Food, confitures, légumes, fromages, produits locaux, miels, vins, farine de sarrasin, coquillages, huîtres, rémouleur, la rôtisserie de Fred et Cécile.



L'Insee effectue depuis de nombreuses années une importante enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité. Cela a pour but de fournir des données originales sur les professions, l'activité des femmes ou des jeunes, les conditions d'emploi ou la formation continue.



A cet effet tous les trimestres, un large échantillon de logements est tiré au hasard sur le territoire. La première interrogation se fait par la visite d'un enquêteur de l'Insee au domicile des enquêtés, les interrogations suivantes par téléphone ou sur internet. La procédure : Un(e) enquêteur(rice) de l'Insee prendra contact avec les personnes des logements sélectionnés au cours **du 29/06/2026 au 19/07/2026**. Il (elle) sera muni(e) d'une carte officielle l'accréditant. Les réponses des enquêtés resteront strictement confidentielles. Elles ne serviront qu'à l'établissement de statistiques comme la loi en fait la plus stricte obligation.

## France Services - Permanences 2ème trimestre 2026



Lundi 1er juin de 9h30 à 12h à la bibliothèque.  
Lundi 6 juillet de 9h30 à 12h à la bibliothèque.  
Contact prise de rendez-vous : [france.service@comcom-crozon.bzh](mailto:france.service@comcom-crozon.bzh) 02.98.27.22.54

## Etat Civil mars et avril 4 décès

dont ceux de Mme Anne-Marie MEIER, le 15 mars et de M. Léon DURIEZ, le 02 avril 2026.

## Lancement de ma micro - entreprise de service à domicile et aux professionnels

Aujourd'hui, je suis fière d'annoncer la création de ma micro - entreprise dédiée aux services de proximité, avec pour objectif d'accompagner particuliers et professionnels dans leur quotidien.

Une offre complète et flexible : je propose une large gamme de prestations adaptées aux besoins de chacun.

Nettoyage de locaux professionnels, bureaux, commerces ou espaces de travail, je veille à maintenir des lieux propres, sains et accueillants.

Petit bricolage, petits travaux du quotidien (montage de meubles, réparation simple) pour vous faciliter la vie.

Vide maison, accompagnement lors des déménagements, successions ou désencombrement, avec sérieux et discrétion.



Contact Gwen NICOLAS  
06.68.77.00.54

[gwennhaduservices29@gmail.com](mailto:gwennhaduservices29@gmail.com)

## Collecte de bouchons

Deux bonnes actions en un geste !  
Recyclez tous vos bouchons en plastique en les déposant pour l'association « 1 bouchon 1 sourire » qui vient en aide aux enfants handicapés et renforce leurs activités et liens sociaux.



**Lieux de dépôt à Lanvéoc** : École, Boulangerie « A l'Atelier du Pain », à « l'épicerie de Lanvo » et au n°33 de la rue de l'Aviation.

## Urgences

Pompiers : 18 - SAMU : 15  
Gendarmerie : 17  
Appel d'urgence : 112 (d'un portable)

Cross Corsen : 196  
canal VHF : Channel 16

## Médecins

D. GRIFFO : 02.98.27.51.61

## Cabinets Infirmières

I. MIORCEC 02.98.27.57.54 ou 07.88.37.86.41

C. HERROU, N. DUPUIS  
07.89.25.70.98

## Pharmacie

BUTYN-LE ROUX : 02.98.27.50.49  
Service de garde : 32.37

## Kinés, ostéopathes diplômés

G. & Y. BINET : 02.98.27.58.18

Perrine KERAUDREN :  
02.98.27.58.18

Fabien CARTAGENA :  
02.98.27.58.18

Ostéopathe  
C. ADAM : 06.27.23.46.46

## Psychomotricien

P.LEVADOUX : 06.22.53.32.59

## Activ'Taxi

02.98.16.61.56

## A.D.M.R Aide à Domicile.

02.98.73.90.39 - Sur rendez-vous  
Lanvéoc - Telgruc 02 98 27 39 04

## ARCHIPEL Assistance

**Domicile Crozon** Aide et soin à domicile. 02.98.26.29.46 / 02.98.46.51.55

## RPE (relais petite enfance) :

**Accueil avec ou sans rdv à rapam@comcom-crozon.bzh**

**Secours populaire** 38, rue de la Marne, Crozon - 02.98.26.23.82

**Stade municipal** 02.98.27.57.62

**École** : 02.98.27.53.76

## Garderie municipale et ALSH

02.98.27.51.67

## Cantine

02.98.27.57.22

## Bibliothèque

02.98.27.57.90

**Quest-France** Aurore Perena  
06.65.32.42.44

## Télégramme

Fiona Robveille  
06.69.99.17.42

**Ulamir** rue Y Gallo à Crozon  
02.98.27.01.68

Téléphone : 02.98.27.50.21 Télécopie : 02.98.27.57.89

Courrier : [mairie@lanveoc.com](mailto:mairie@lanveoc.com)

Site : [www.lanveoc.com](http://www.lanveoc.com)

Directrice de la publication : Christine Lastennet, Maire de Lanvéoc. Rédacteurs : conseillers municipaux, personnel municipal, associations contributrices. Photos : Christophe Landat, mairie et associations concernées. Mise en page : Aurore et Rozenn. Photos de couverture: Christophe Landat - BMA  
Impression : les éditions Buissonnières 35, rue Pors Aor BP33 29160 Crozon